DOM LAMBERT BEAUDUIN ET LE CENTRE DE PASTORALE LITURGIQUE

Le 20 mai 1943, dans une salle des Editions du Cerf, se trouvèrent réunies un certain nombre de personnes invitées par les Pères Dominicains en vue d'envisager les possibilités et les conditions de fondation d'un Centre de pastorale liturgique. On avait demandé à Dom Lambert Beauduin, âgé de soixante-dix ans, de présider la réunion : ce geste ne traduisait pas seulement l'admiration que l'on éprouvait à l'égard de l'initiateur et du vétéran du mouvement liturgique, il reconnaissait publiquement le rôle que le moine belge avait joué dans la préparation lointaine et prochaine du Centre que l'on voulait fonder.

La préparation lointaine : il faudrait pouvoir faire l'histoire de l'influence exercée sur le clergé de France par les Semaines liturgiques d'avant la guerre de 1914 et d'entre les deux guerres, par les Questions liturgiques et paroissiales, le Bulletin paroissial liturgique, les livres et articles du P. Lambert, de Dom Lefebvre, de Dom Marmion et par les visites aux monastères

de Maredsous, du Mont César, de Lophem...

Mais il fut donné à Dom Lambert Beauduin d'avoir une influence plus immédiate sur le mouvement liturgique français. Obligé en 1931 de quitter le prieuré d'Amay qu'il avait fondé, c'est en France qu'il s'établit et demeura jusqu'à ce qu'en 1951 il pût regagner son monastère transféré à Chevetogne. Dans son exil, il avait pour toute bibliothèque l'Histoire des conciles d'Hefele-Leclercq et quelques notes personnelles. Mais il ne demeura pas inactif : à Cormeilles-en-Parisis puis à Chatou, il tient cellule largement ouverte à tous les visiteurs; surtout il prêche des retraites sacerdotales : La Pierre-qui-Vire (1936); Paray-le-Monial (1938); Clamart (1937); fréquemment on le retrouve au

Thieulin, dans le diocèse de son ami l'évêque de Chartres, pour des retraites également. Ceux qui prirent part à ces exercices furent toujours impressionnés par la flamme qu'apportait le P. Lambert à présenter la liturgie comme la véritable école de vie spirituelle, comme le foyer de tout apostolat; mais à la parole, le P. Lambert ajoutait une initiation concrète : le matin et le soir, les Laudes et les Vêpres étaient chantées; au cours de la journée, les petites heures de l'office rythmaient les réunions; à la veillée, les Nocturnes étaient partiellement chantés; des carrefours envisageaient la manière de faire participer les fidèles à la messe, de les intéresser à la célébration des vêpres et autres sujets de pastorale pratique. C'était donc comme le prélude à ce que seraient plus tard les sessions du C.P.L. Bien mieux : une nouvelle retraite sacerdotale, donnée par le P. Lambert à Clamart en 1942, produisit une telle impression sur ses participants que, pour en prolonger les effets, Mgr Chevrot organisa des réunions périodiques aux cours desquelles on discutait sur l'esprit de la liturgie, et sur la pastorale liturgique. Ce groupe de prêtres constitua l'un des noyaux du Centre à sa fondation, à côté d'autres qui, venant d'autres horizons, avaient peut-être d'autres conceptions de la liturgie. Du moins, en apportant au projet dominicain d'un Centre de pastorale liturgique son patronage enthousiaste et souriant, le P. Lambert lui fournissait aussitôt des adhérents déjà convaincus et expérimentés.

Une fois fondé le C.P.L., le P. Lambert lui a donné une collaboration assidue qui n'a connu aucune interruption jusqu'à ce qu'il quitte la France pour n'y plus revenir. Pas de réunion de comité, de session d'étude où il ne fût présent, intervenant dans la discussion, donnant son avis et ses conseils. Presque chaque fois, on lui demandait de faire un rapport, destiné à être ensuite publié dans La Maison-Dieu ou les volumes collectifs de Lex Orandi. C'est ainsi qu'il a parlé à la session de Vanves de 1945 sur Baptême et eucharistie, à celle de 1946 sur La messe sacrifice de louange, à celle de 1948 sur

le Viatique, à celle de 1949 sur Ciel et résurrection.

S'adressant à un auditoire ne dépassant pas une centaine de personnes, il pouvait aisément lui confier tour à tour ses enthousiasmes, ses étonnements, ses malices, mais l'enthousiasme dominait toujours, provoqué par les éblouissantes perspectives qu'il découvrait dans un texte conciliaire ou patristique, dans un fait liturgique du passé ou du présent.

Il n'avait pas besoin de surcharger ses exposés de nombreuses références historiques : il allait droit aux textes décisifs, qu'il commentait avec amour, dont il tirait toutes les conséquences, auxquels il confrontait la pratique ou la théorie appauvries et parfois mesquines des périodes de décadence...

Une seule fois, en 1945, Dom Lambert Beauduin prit la parole devant la foule d'un Congrès, le Congrès de Saint-Flour. Ce fut pour prononcer un vigoureux plaidoyer pour La messe chantée, sommet de la vie paroissiale. Vigoureux, mais sain, équilibré, allant à l'essentiel et laissant délibérément l'accessoire...

Si, des principes, il passait à l'application pour laquelle il suggérait des règles pastorales, on peut se rendre compte qu'il décrivait, treize ans en avance, une bonne partie de l'Instruc-

tion de la Congrégation des Rites De musica sacra.

Car la contemplation des merveilles de la liturgie, sous peine d'être évasion utopique, entraîne à un triple retour au réel. Le premier, le plus inéluctable quoique souvent le plus oublié, c'est le combat spirituel. Dom Lambert Beauduin ne manquait pas de le rappeler fréquemment; la spiritualité de la louange divine qu'il répandait avec tant de flamme dans ses conférences, dans ses articles — il a même écrit, pour une collection du C.P.L. presque mort-née, une délicieuse brochure, Alleluia —, n'était pas dilettantisme, tout au contraire : elle exige oubli de soi et de ses intérêts, attitude filiale envers Dieu, détachement de tout ce qui passe pour s'établir dans l'attente du retour glorieux du Christ; il se sentait étranger aux puérilités (sic) médiévales concernant la suppression de l'alléluia et regrettait que, l'authentique louange ayant été perdue de vue, le mot « vidé de son premier sens n'a plus servi que de prétexte soutenant des jubilus et des neumes sans fin ». Au Thieulin, en 1946, devant un groupe de professeurs de grand séminaire dont deux sont depuis devenus évêques, il montrait comment la liturgie est une école d'ascèse, mais d'une ascèse dans l'amour et la paix : in via mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum; tout en maintenant le chrétien dans la nuit de la foi, elle lui apporte le gage et l'image du ciel, de même que le pèlerin, priant dans l'obscurité de Notre-Damede-sous-Terre, entend l'écho assourdi des offices de la cathédrale qui est au-dessus.

Le second effort liturgique est pastoral. Dès aujourd'hui, et sans attendre des réformes que le P. Lambert en 1945 croyait encore lointaines, il faut faire vivre la liturgie à nos fidèles. Dur travail d'une éducation lente, patiente que ne remplace aucune panacée. Le P. Lambert, qui gardait la profonde expérience acquise dans son ministère apostolique, avait vite fait de

dépister les contrefaçons de la pastorale, les alibis et les irréalismes. Ce vieillard exilé avait une âme tellement jeune que jamais aucun prêtre n'aurait pu se plaindre de n'être pas compris de lui dans les difficultés de son ministère; mais il avait aussi un tel sens du dépôt de la foi, de la tradition et de la vie de l'Eglise qu'il décelait aussitôt les paralogismes des slogans et les dangers d'attitudes partielles.

Enfin, il fallait bien reconnaître que la liturgie avait besoin d'être réhabilitée officiellement et restaurée; au 20° siècle un apôtre de la liturgie ne peut s'empêcher de travailler à une profonde réforme des mentalités et aussi à souhaiter des réformes

dans la législation.

Or, sur de nombreux points, les vœux de Dom Beauduin ont été déjà satisfaits, si rapidement et si complètement qu'il en était tout étonné : il a vu triompher avec éclat la cause à laquelle il avait voué sa vie, pour laquelle il avait supporté tant d'épreuves et de contradictions. Ce fut d'abord l'Encyclique Mediator Dei de 1947, dont il fit aussitôt le commentaire devant le comité du C.P.L. : alors que mon vieux maître le P. Cavallera, ne lisant que la moitié de l'encyclique, croyait y voir la justification de ses outrancières positions de 1913, alors que les jeunes liturgistes étaient surtout émus du ton réservé et des mises en garde innombrables du document pontifical, le P. Lambert discernait aussitôt l'essentiel :

La liturgie, sous-estimée jadis dans le domaine de l'authentique spiritualité naguère encore inconnue de la plupart, dépréciée par plusieurs, tenue pour un archéologisme démodé qui avait trouvé refuge dans les cloîtres, cette liturgie qui n'était même dans la sphère ecclésiastique (celle de la formation cléricale, des disciplines théologiques, de la pastorale) qu'une réalité mineure et souvent tenue pour négligeable; cette inconnue, la Cendrillon d'hier, est rétablie dans ses droits et ses titres de primauté par l'autorité suprême, par un document solennel, unique.

L'encyclique Mediator Dei, ajoutait-il, est avant tout une œuvre doctrinale : incomparable traité fondamental de la liturgie, qui établit la transcendance de cette activité sacerdotale de l'Église et met en un puissant relief tous les trésors sanctifiants qu'elle tient en réserve sous l'enveloppe sensible de ses textes, de ses rites, de

ses symboles.

Les mises en garde de l'encyclique n'effarouchaient pas le P. Lambert. Avec l'extraordinaire vigueur de son regard, il situait le document dans une perspective catholique universelle :

Il s'exposerait à bien des méprises et des incompréhensions, le chrétien qui apporterait à cet examen un esprit de clocher, que ce soit le clocher d'une paroisse, d'une cathédrale, d'une métropole ou même d'une patriarcale. Bien des choses qui pourraient nous paraître manquer de pertinence chez nous peuvent trouver

une application très opportune ailleurs et vice versa.

Le Saint-Père imite ici la discrétion de Jacob, en route pour Chanaan. Malgré les impatiences et les objurgations d'Esaü, Jacob préférait faire le trajet à petites journées, au pas des agnelles et des brebis mères. Les initiateurs que ces actes d'autorité effraient ou découragent, ne sont pas dignes de leur tâche... Les avantgardes marchent sans se rendre compte, dans leur impatience, qu'ils se séparent de plus en plus de la masse des fidèles.

Avec le recul de douze ans, il faut reconnaître que le P. Lambert avait jugé juste : l'encyclique Mediator Dei a donné, dans le monde entier, le branle à un essor liturgique inouï. Pie XII précisait lui-même en 1956 devant les congressistes d'Assise dans quel esprit il avait écrit son document, et cela en des termes qui ne laissaient place à aucune hésitation : « Le mouvement liturgique est apparu comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, comme un passage du Saint-Esprit dans son Eglise... » Malheureusement, le P. Lambert n'était pas présent à cette triomphale consécration : depuis quelques années, les infirmités le retiennent prisonnier de sa cellule à Chevetogne; mais de son écriture de plus en plus fine et serrée, il exprime sa joie dans ses lettres aux amis : « La pauvre Cendrillon brusquement traitée en maîtresse », répète-t-il.

Un autre événement décisif, ce fut en 1951 la restauration de la Vigile pascale. L'heureuse surprise qu'en éprouve Dom Lambert Beauduin, loin d'arrêter son élan, ne fait au contraire qu'agrandir ses espérances, qu'il confie aussitôt aux lecteurs de La Maison-Dieu, sous le titre : Le décret du 9 février 1951 et les espoirs qu'il suscite. Il y voit en effet la solution concrète d'un grave problème de fond : une restauration liturgique suppose que l'on avoue des décadences et que l'on accueille le travail des historiens, sans pour autant verser dans l'archéologisme justement condamné; une réforme liturgique doit procéder d'un retour aux sources, d'une fidélité à la tradition qui n'exclut nullement la satisfaction des besoins du peuple d'aujourd'hui. Dans les rubriques de l'Ordo sabbati sancti, le P. Lambert discerne le germe de futurs progrès; qu'on relise les désirs qu'il exprime à cette occasion : nous les faisons pleinement nôtres, et nous supplions ardemment le Siège apostolique de les satisfaire : suppression des doublages par le célébrant des lectures et chants; suppression du dernier évangile et des prières de Léon XIII. Il ajoutait en terminant : « Ces souhaits ne diminuent en rien

la fidélité et la soumission à toutes les dispositions actuelles de

la liturgie romaine; nous sommes prêts à toute éventualité : à la patience, à la résignation, aux reproches, comme à la joie

et à l'action de grâces. »

D'autres vœux encore lui étaient chers, qui sont également nôtres et dont nous attendons comme lui la réalisation dans la patience : la simplification du sanctoral, la restauration du rituel du baptême des adultes, surtout la concélébration. De la concélébration, il reparlait sans cesse : à propos de la grandmesse, de la consécration épiscopale; il y voyait une manifestation importante du mystère de l'Eglise; d'ailleurs, il ne la comprenait qu'autour de l'évêque; et son esprit était trop positif pour l'entraîner vers de ces stériles et dangereuses spéculations qui compromettent les réformes pour des siècles en les

associant à une mauvaise théologie.

Si d'autre part le dernier mot était toujours celui de l'obéissance joyeuse et paisible, de la soumission amoureuse et admirative, il ne faudrait pas croire que Dom Lambert Beauduin eût éteint la vivacité juvénile, la franchise du regard et de la parole. A côté de ce qu'il admirait, il y avait ce qu'il critiquait; sa critique est d'autant plus valable qu'elle est plus sereine et souriante. C'est pourquoi les directeurs du C.P.L. ont fait parfois appel à lui pour répondre à des casuistes chagrins, voire pour commenter des décisions liturgiques qui procédaient d'un autre esprit que la Vigile pascale, comme le commun des souverains pontifes, ou la nouvelle messe pour la fête de l'Assomption; il ne se contentait pas d'ailleurs d'exprimer franchement des réserves justes et mesurées, il proposait des solutions ultérieures et ne perdait jamais de vue l'essentiel : « La valeur cultuelle essentielle de la messe Signum magnum est égale à la messe la plus ancienne de nos sacramentaires...; mais... la langue de l'Eglise doit se soumettre à un ensemble de dispositions qui font sa noblesse et sa beauté. » Et par parenthèse, il faut convenir que le P. Lambert excellait à commenter un texte législatif, dont il mettait en valeur les dispositions nouvelles, dont il discernait la place dans une évolution d'ensemble, qu'il éclairait par les circonstances; dès le premier fascicule de La Maison-Dieu, il avait proposé des Normes pratiques pour les réformes liturgiques dont la sagesse demeure intacte après quatorze ans, bien que nous ne souscrivions pas à ses sévérités contre la coutume.

Les prophètes n'ont pas manqué autour du berceau du Centre de Pastorale liturgique; ils n'étaient pas de tout repos; leurs transes, semblables à celles du cordon de nâbim qui entraîna Saül, auraient pu être fatales à l'œuvre naissante. Dom Lambert Beauduin voyait mieux qu'eux et plus loin; il maintenait sans cesse la droite ligne avec un discernement sans erreur. Ce service inappréciable n'est pas le seul : il a fait du bien par son amitié rayonnante et encourageante, à laquelle le P. Duployé se plaisait à rendre un public hommage en 1947. Le signataire du présent article ne peut davantage taire le bienfait et le réconfort de tant de prévenances affectueuses dont il a été comblé : un matin de février 1949, le P. Lambert, qui avait peut-être célébré la messe plus tôt qu'une heure avant l'aurore, était sur le quai de la gare de Chartres pour m'accueillir et prendre part à une fête de famille.

Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus... Pater mi, pater mi,

currus Israel et auriga ejus.

Aimé-Georges Martimort (dans les Questions liturgiques et paroissiales, septembre 1959).

Travaux de Dom Lambert BEAUDUIN publiés par le C.P.L.

- Articles dans La Maison-Dieu:

Normes pratiques pour les réformes liturgiques, 1 (1945), 9-22. La messe chantée, sommet de la vie paroissiale, 4 (1945), 104-123.

Constitution Apostolique sur le rôle des évêques co-consécrateurs, 5, (1946), 107-110.

Le Commun des Souverains Pontifes, 5 (1946), 110-113.

Baptême et Eucharistie, 6 (1946), 56-75.

La concélébration, 7 (1946), 7-26.

Le sacrement de Confirmation administré par les curés, 9 (1947), 96-100.

L'encyclique « Mediator Dei », 13 (1948), 7-25.

Le Viatique, 15 (1948), 117.

La communion en dehors de la messe, 17 (1949), 127-129.

Les messes « en noir », 17 (1949), 129-130.

Le culte des saints dans la liturgie, 21 (1950), 71-81.

La nouvelle messe pour la fête de l'Assomption, 25 (1951), 140-144.

Le cierge pascal, 26 (1951), 23-27.